



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ

PROCÈS-VERBAL

Séance du 29 septembre 2022

- approuvé le 10 novembre 2022 -

PRESENTS	
Membres du Conseil	Sandrine AMSTUTZ, Maïtena ARMAGNAGUE, Anaïs BUFF, Clara KULICH, Olivier DESRICHARD, Simon FLANDIN, Neele HEISER, Marco HESSELS, Rita HOFSTETTER, Gaëlle MOLINARI, Manuel PERRENOUD, David SANDER, Juana SARMIENTO, Jorge Daniel SEQUEIRA GRANJA, Véronique MOREAU
Ex officio	Lucie MOTTIER LOPEZ – doyenne, Maëlle LE POTTIER – administratrice, Aline MEYER – conseillère académique
EXCUSES	
Membres du Conseil	Abdeljalil AKKARI, Daphné BAVELIER, Kerstin BRINKMANN, Loïc BERTHOD, Edith CAMPOS, Martin DEBANNE, Juan Manuel FALOMIR PICHASTOR, Fleur LEJEUNE, Andreia MATOS, Alicia SAVIOZ, Maude SCHNEIDER, Quentin ZONGO
Ex officio	Stéphanie BOUCHET ROSSIER, Valérie FAVEZ, Vera KOTTE, Pascale PASCHE-PROVINI – conseillères académiques
INVITES	
	Yoanna SANCHEZ, Kishen SENZIANI, Darius NADJAFI – Candidat.es étudiant.es

Ordre du jour

1. Approbation du PV du 16 juin 2022 [*]
2. Présentation des nouveaux membres : bienvenue à Clara Kulich et Véronique Moreau
3. Bilan 2021-2022 et perspectives 2022-2023
4. Communications de la Doyenne
5. Proposition de modification du corps professoral de la Section de Psychologie pour les commissions permanentes de Faculté [*] :
 - *Commission d'opposition*
 - *Commission d'admission pour les non-porteurs de maturité*
6. Elections complémentaires au sein des commissions de la Section de psychologie [*]
7. Approbation du règlement interne des stages de la FEP [*]
8. Organisation des séances 2022-2023
9. Divers

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16.06.2022

Le procès-verbal est approuvé.

2. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Bienvenue à Clara KULICH, professeure de la Section de psychologie et à Véronique MOREAU, membre du PAT, secrétaire des doctorats.

3. BILAN 2021-22 ET PERSPECTIVES 2022-23

Enquête 2021 sur les conditions de travail du CCER

Mise en place d'un plan d'actions par le Rectorat non soumis en consultation aux différents conseils participatifs facultaires. En mars 2022, la présidence du CP FPSE est à l'initiative de l'envoi d'un mail au recteur, conjointement avec d'autres présidences de Conseils participatifs facultaires, pour demander à faire partie du processus consultatif. La réponse du recteur, reçue, mi-mars, assure que les conseils participatifs seront intégrés dans le cadre des discussions concernant la 2^{ème} phase du plan d'actions.

Attention toutefois au changement à venir du Rectorat → les suites vont également dépendre des ambitions de la nouvelle équipe → vigilance !

+ éventuelle reconduction de l'enquête tous les 2 ans pour mesurer l'impact des actions mises en place.

Semaine d'études libre au semestre de printemps

3 scénarios envisagés mais aucun semble réalisable. Certains programmes se sont engagés à décharger au maximum les étudiant.es en termes de travaux avant les examens et les modalités (techniques) de planification sont en train de changer. Le maximum va être fait pour libérer une ou deux journées. A suivre !

L'action conjointe avec d'autres présidences de conseils participatifs pour saisir le recteur au printemps a permis de créer une synergie et l'émergence d'une volonté de rencontre pour de possibles actions communes.

4. COMMUNICATIONS DE LA DOYENNE

Dies Academicus – vendredi 14 octobre 2022

Invitée Barbara Hendricks - Cantatrice et Ambassadrice honoraire à vie de l'UNHCR

4 doctorats honoris causa seront décernés dont Mme Susan Goldin-Meadow - Professeure de psychologie et de développement humain comparé, Université de Chicago.

Prix Latsis 2023

La fondation Latsis décerne un prix national et des prix universitaires qui visent à récompenser des thèses de doctorat de jeunes chercheur.euses de moins de 40 ans.

En 2013, le prix national a été remporté par le prof. David Sander :

<https://www.unige.ch/actualites/archives/2013/davis-sander/>

Pas de soumission de notre Faculté depuis longtemps.

Prix d'excellence HPZ

Le prix Prix d'excellence HPZ décerné par la Fondation « Heilpädagogisches Zentrum » honore la meilleure thèse de doctorat dans le domaine de la pédagogie spécialisée ou d'une discipline voisine déposée et soutenue avec succès dans une Université suisse (entre 2019 et 2022). Les candidatures doivent être déposées au plus tard le 10 février 2023. Des informations peuvent être sollicitées auprès du [Prof. Dr Gérard Bless](#), professeur de l'Université de Fribourg et délégué du conseil de la Fondation HPZ.

FPSE

Remise des diplômes – Samedi 26 novembre 2022

- 10h30 : bachelors et certificats complémentaires de la Section de psychologie
- 14h00 : bachelors et certificats complémentaires de la SSED
- 17h30 : masters et thèses de doctorat des deux Sections

2025– 50 ans de la FPSE

→ Trouver un concept et réfléchir à des événements ; appel à volontaires (2) de chaque Section pour réflexion.

Comité de pilotage : Sandra de Grazia

R. Hofstetter, forte d'une longue expérience dans l'organisation d'événements anniversaires (100 ans des Archives Rousseau, 40 ans de la FPSE) propose de mettre son expertise et ses ressources à disposition.

Fin du programme « doc.ch » dès 2023

Le soutien à la formation doctorale doit être envisagé par les Facultés. Bilan ? implications pour la Faculté ?

Règlements des doctorats & règlement d'organisation

Ces projets de nouveaux règlements sont actuellement à l'étude au service juridique et seront discutés dans les instances facultaires dans les prochaines semaines.

Promotion – procédure

La doyenne décrit le processus pour une demande de promotion (PAS → PO, MER/CC → PAS) et clarifie les rôles des différentes instances concernées.

La procédure est disponible sur le memento <https://memento.unige.ch/doc/0100>

Il est ainsi rappelé que les demandes de promotion sont traitées en CPA et intégrées au rapport de planification quadriennal de la Commission.

Dans ce cadre, le rôle du Conseil participatif est de donner un préavis sur le rapport final (concernant les enjeux, les axes, les domaines) à l'intention du Collège des professeurs de la Faculté et sur d'éventuels rapports intermédiaires/ad hoc - émanant de la CPA - en cours de période. Elle indique que le rapport de planification pour 2022-26 est en cours d'élaboration.

Décanat – Espace de dialogue

Les mardis à 13h – Plus d'informations à venir

5. PROPOSITION DE MODIFICATION DU CORPS PROFESSORAL DE LA SECTION DE PSYCHOLOGIE POUR LES COMMISSIONS PERMANENTES DE LA FACULTÉ

- Commission d'opposition

Soumise au vote, les élections complémentaires au sein de la commission d'opposition sont approuvées à l'unanimité (15 voix).

- Commission d'admission pour les non-porteurs de maturité

Soumise au vote, les élections complémentaires au sein de la commission d'admission pour les non-porteurs de maturité sont approuvées à l'unanimité (15 voix).

6. ELECTIONS COMPLÉMENTAIRES AU SEIN DES COMMISSIONS DE LA SECTION DE PSYCHOLOGIE

Ne suscitant ni commentaire ni question, les élections complémentaires au sein des commissions de la Section de psychologie sont approuvées à l'unanimité (15 voix).

7. APPROBATION DES MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT INTERNE DES STAGES DE LA FEP

La conseillère aux études Aline Meyer indique que ce document régit l'ensemble des stages de la FEP (pour la FPSE et l'IUFE) et que les modifications sont, pour l'essentiel, mineures : la directive concernant le stage linguistique a été intégrée ainsi qu'un article entier consacré à la présence sur le terrain. Elle précise que le règlement entrera en vigueur, avec effet rétroactif, au 19.09.2022 (rentrée 2022). Elle ajoute qu'un article (1.4.2 alinéa b) va encore être modifié comme suit :

b. l'inscription officielle du stage et du résultat acquis/non acquis est prise en charge par le secrétariat des étudiant.es, à la session d'examens faisant suite à la séance de bilan du ~~au~~ stage (...)

Elle demande que le projet de nouveau règlement soit approuvé avec cette modification supplémentaire.

Soumises au vote, les modifications du règlement interne des stages de la FEP sont approuvées à l'unanimité (15 voix).

8. ORGANISATION DES SÉANCES 2022-23

Une discussion s'engage sur les modalités d'organisation des prochaines séances : présence, distance ou comodalité. La majorité penche pour des séances en présence avec comodalité pour ceux qui ne peuvent assister sur site.

Il est finalement décidé que les séances se dérouleront en comodalité les 10 novembre 2022 (semaine d'études libre), 16 mars et 11 mai 2023 et en présence pour les séances de fin d'année civile (le 15 décembre 2022) et académique (le 15 juin 2023) à la fin desquelles nous pourrions partager un moment convivial autour d'une verrée.

9. DIVERS

Maëlle le Pottier demande si les membres du Conseil participatif seraient intéressés par des communications qu'elles pourrait nous transmettre suite à ses séances au Rectorat.

Notamment :

- Projet de créer du lien avec les sans-abris proposé par 3 étudiants (dont Quentin Zongo, FPSE) et le service STEPS. L'initiative, lancée l'an dernier, va être reconduite cette année (rondes, dialogues, ...).
- Mise en place d'une plateforme UNIGE pour préserver l'anonymat des lanceurs d'alerte suite à l'entrée en vigueur de la loi sur la protection des lanceurs d'alerte au sein de l'Etat. plus d'informations : <http://www.unige.ch/universite/politique-generale/lanceurs-et-lanceuses-dalerte/>
Lien vers la plateforme : <https://unige.integrityline.com/frontpage>
- Cellule « black out » : création d'une cellule de crise « énergie » au décanat et souhait de mettre en place un groupe de travail sur les enjeux environnementaux (réflexion autour des pratiques numériques, ...)

La proposition est accueillie avec beaucoup d'enthousiasme et un point sera désormais dédié aux communications de l'administratrice.

GE/ 02.11.2022/ M. Philippe